

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 18 juillet 2018 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est)

NOR : TRAA1817719S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, ensemble le décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à Mme Muriel Preux, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à M. Jonathan Ajavon, attaché principal d'administration de l'État, chef du département « gestion des ressources ».

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux dépenses inférieures à 1 000 € (TTC) liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à Mme Karine Verati, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision « finances ».

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite

des attributions du département « surveillance et régulation », à Mme Cécile Du Cluzel, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjointe à la directrice, chargée des affaires techniques.

Article 5

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

Mme Karine Verati, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision « finances ».

M. Dany Soupire, adjoint principal d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Mme Isabelle Quéouron, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de mission dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à Mme Karine Verati, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision « finances ».

Article 7

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées à l'article 30 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

Mme Liliane Sceaux, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, secrétaire.

Mme Marjory Darroussat, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, secrétaire.

Mme Catherine Teillet, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, secrétaire.

Mme Valérie Knoll, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, secrétaire.

Article 8

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de recettes mentionnées à l'article 23 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

Mme Karine Verati, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision « finances ».

M. Dany Soupire, adjoint principal d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Mme Isabelle Quéouron, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Article 9

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les contrats-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur à :

Mme Muriel Preux, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est.

Mme Cécile Du Cluzel, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjointe à la directrice, chargée des affaires techniques.

M. Jonathan Ajavon, attaché principal d'administration de l'État, chef du département « gestion des ressources ».

Article 10

La délégation de signature de Mme Cécile Du Cluzel, ingénieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjointe à la directrice, chargée des affaires techniques, prend effet à compter du 1^{er} octobre 2018.

Article 11

La délégation à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées à l'article 30 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », de Mme Valérie Knoll, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, secrétaire, prend effet à compter du 1^{er} novembre 2018.

Article 12

La décision du 28 juillet 2016 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est) est abrogée.

Article 13

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 18 juillet 2018.

P. CIPRIANI